

Annexe 7

Bachelor / Master HES

Remplace l'annexe 7 «Bachelor / Master HES» de mars 2008

Le Département fédérale de l'économie DFE a promulgué en 2005 une ordonnance¹ concernant les filières d'études, les études postgrades et les titres dans les hautes écoles spécialisées HES. Cette ordonnance définit les titres que peuvent octroyer les HES.

Les titres protégés ont la structure suivante:

Bachelor of Science (BSc) ou Bachelor of Arts (BA) en avec orientation	[nom de la HES] [désignation de la filière d'études] [désignation de l'orientation]
--	---

Exemple:

Bachelor of Science HES-SO en génie électrique avec orientation systèmes énergétiques

Le même principe s'applique aux titres de masters.

Les filières d'études qui ont été autorisées par la Confédération, ainsi que celles qui sont déjà accréditées, figurent dans des listes mises à jour périodiquement et disponibles sur le site internet de l'OFFT².

Ces listes ont servi de base à l'actualisation des inscriptions Swissdoc concernant les bachelors et masters HES.

Répertoire des professions

L'ordonnance du DFE ne se prononce pas sur les noms des professions, mais sur les titres délivrés par les HES (Bachelor HES en génie électrique).

Pour le répertoire des professions, Swissdoc privilégie la forme utilisée jusqu'à présent, qui correspond également à la terminologie appliquée aux InfOP et aux dépliant.

Exemples:

0.420.3.0	Architecte HES
0.555.1.0	Ingénieur/e HES en génie électrique
0.722.39.0	Infirmier/ière HES

Pour l'instant, Swissdoc ne tient pas compte du niveau bachelor ou master dans le répertoire des professions.

¹ <http://www.admin.ch/ch/fr/rs/4/414.712.fr.pdf>

² <http://www.bbt.admin.ch/themen/hochschulen/00176/00179/01174/01175/index.html?lang=fr>

Répertoire des formations

- La dénomination de la filière d'études est placée au début. Elle est tirée d'une des listes publiées sur le site internet de l'OFFT².
- Les compléments «of science» ou «of arts» ne sont pas mentionnés.
- Le descripteur est toujours traduit dans les trois langues (allemand, français et italien). Seule exception: Facility Management (en anglais dans les trois versions linguistiques de Swissdoc).
- Si une filière d'études a été autorisée ou accréditée avec une dénomination anglaise, celle-ci figure comme non-descripteur avec le nouveau type «anglais». D'autres non-descripteurs figurent en anglais dans Swissdoc comme «aide au classement» et sont identifiés comme tels.

Exemples:

7.150.14.0	Architecture du paysage HES (Master)
7.150.14.1	Landscape Architecture HES (Master), <i>anglais</i>
mais	
7.535.4.0	Ingénierie des médias HES (Bachelor)
7.535.4.2	Print Media Management (HES (Bachelor), <i>aide au classement</i>

Les formations bachelor, master et MAS/DAS/CAS sont répertoriées séparément, afin que les offres de BOP puissent être clairement attribuées à un numéro Swissdoc.

Exemples:

7.811.1.0	Information documentaire HES (Bachelor)
7.811.23.0	Information documentaire HES (Master)
7.811.16.0	Information documentaire HES/U (MAS/DAS/CAS)

Les filières d'études bachelor et master sont uniquement intégrées dans l'index des formations lorsqu'une offre existe et selon la liste de l'OFFT². Les MAS/DAS/CAS sont introduits selon les besoins.

Les spécialistes de l'OP peuvent signaler au groupe de travail Swissdoc de nouvelles filières et de nouveaux perfectionnements lorsqu'ils ne sont pas encore répertoriés.